

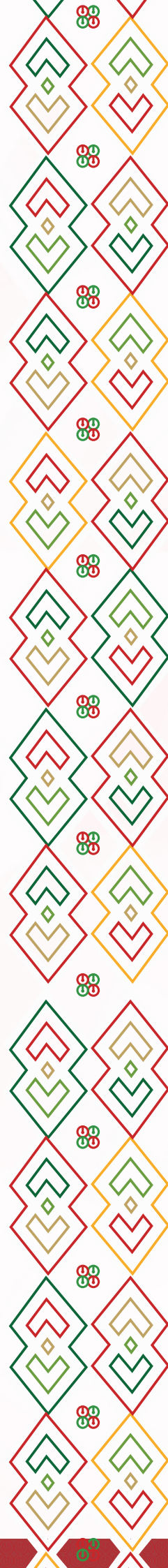


**11^e CONFERENCE PANAFRICAINE
SUR LES FLUX FINANCIERS ILLICITES
ET LA FISCALITÉ**

22 - 24 Novembre 2023 ★ Accra ★ Ghana

Mettre la Gouvernance Fiscale Mondiale au Service de l'Afrique

Organisé par





Introduction

The Tax Justice Network Africa (TJNA) and the African Tax Administration Forum (ATAF) are pleased to co-host the 11th Pan-African Conference on Illicit Financial Flows and Taxation (PAC) conference from 22 to 24 November 2023 in Accra, Ghana.

La 11^e PAC fait suite à la 10^e Conférence panafricaine sur les Flux financiers illicites et la Fiscalité qui s'est tenue à Lusaka en Zambie, sur le thème « Justice fiscale dans un contexte de crises multiples. » Cette rencontre a réuni 300 délégués venus de 21 pays. Au terme de la conférence, ces délégués ont pris plusieurs engagements, dont un appel à de plus grandes réformes de l'architecture financière mondiale, notamment à travers la mise en place d'une convention fiscale des Nations unies et d'un organisme fiscal des Nations unies chargé de diriger les réformes fiscales mondiales afin d'assurer une participation inclusive et équitable de tous les pays.



L'édition 2023 de la PAC étudiera donc le rôle que les pays africains ont joué et devraient jouer dans les discussions internationales dont les implications commencent à se faire ressentir sur les efforts de l'Afrique en matière de mobilisation des ressources intérieures et de réduction des Flux financiers illicites en provenance du continent. Dans ce contexte, la PAC 2023 est placée sous le thème « **Mettre la gouvernance fiscale mondiale au service de l'Afrique.** » Par ailleurs, TJNA et ATAF collaboreront avec d'autres organisations, dans l'esprit et la tradition de la PAC, pour assurer le succès de la 11^e PAC.



Contexte général

Au cours des dernières années, l'économie mondiale a été gravée par les effets dévastateurs de la pandémie de Covid-19, les effets négatifs des changements climatiques et les conflits qui secouent le monde entier. En conséquence, le défi en matière de lutte contre les FFI est aussi pertinent aujourd'hui qu'il l'était il y a quelques années. Aussi, l'augmentation des Flux sortants en provenance d'Afrique appelle à donner la priorité à la mise en œuvre de recommandations pratiques au niveau des pays.

La croissance économique de l'Afrique devrait se stabiliser à 4,1 % en 2023/2024, contre 3,8 % en 2022. Bien qu'il s'agisse d'un indicateur positif de reprise, le rythme de réduction de la pauvreté en Afrique a été extrêmement lent par rapport à d'autres régions du monde, l'essentiel de la charge pesant sur les femmes. Trois crises concomitantes ont amoindri la couverture des besoins financiers de l'Afrique. Il s'agit des conflits, du climat et de la COVID-19. Les conflits ont fait passer les besoins de financement de l'Afrique de 6 à 10 milliards de dollars US, tandis que les besoins liés au climat sont passés de 127 milliards de dollars US à 127 milliards de dollars US par an jusqu'en 2030. La pandémie, quant à elle, a ajouté 194 milliards de dollars US par an au déficit de financement de l'Agenda 2063 et des objectifs du Millénaire pour le développement (FMI, 2022). En revanche, alors que l'on prévoit une reprise de la croissance, les déficits de financement ont augmenté. Il convient donc de réorienter les projets en cours sur la mobilisation des recettes et de mettre en place des plans à long terme pour favoriser l'évolution de l'architecture financière, ce qui est tout aussi important.

Dans ce contexte, Tax Justice Network Africa (TJNA) et le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) ont plaidé au fil des ans pour des politiques et des systèmes fiscaux adaptés qui réduisent les fuites et optimisent la mobilisation des ressources nationales en Afrique de manière équitable, sans continuer à aggraver les inégalités intersectionnelles telles que le genre, la position dans l'économie (formelle contre informelle), etc. Pour y parvenir, il faut une approche multidirectionnelle : si, au niveau national, les pays doivent mettre en place des politiques, des institutions et des mécanismes solides pour freiner les FFI, cette démarche doit être soutenue par des efforts au niveau international. Au niveau international justement, on reconnaît de plus en plus que l'architecture financière internationale n'est plus adaptée et des concertations portant sur cette inégalité ont commencé à voir le jour.

Au niveau international justement, on reconnaît de plus en plus que l'architecture financière internationale n'est plus adaptée et des concertations portant sur cette inégalité ont commencé à voir le jour.

Contexte spécifique

En dépit de la résilience remarquable affichée par le continent au cours des crises successives, les répercussions économiques ont laissé des traces disproportionnées sur la situation économique du continent et de sa population. Ces crises mondiales ont considérablement réduit les ressources publiques nécessaires à l'accélération de la croissance de l'Afrique. Le monde est donc à la croisée des chemins alors que la crise liée aux changements climatiques exerce une influence considérable sur la trajectoire future du développement. L'Afrique se trouve donc à la croisée des chemins : s'enfoncer davantage dans la pauvreté (surtout les femmes) et le sous-développement ou émerger en tant que leader mondial d'une croissance forte, intersectorielle, inclusive et durable.

Pour répondre à ses aspirations en matière de développement, l'Afrique aura besoin de ressources supplémentaires pour faire face aux crises mondiales et se reorienter vers les priorités des ODD et de l'Agenda 2063. Selon les Perspectives économiques en Afrique 2022, les besoins financiers supplémentaires du continent pour 2020-2022 sont estimés à 432 milliards de dollars US. Le déficit annuel de financement des objectifs de développement durable de l'Afrique est d'environ 190 milliards de dollars US (Union africaine 2023). Ce déficit peut être comblé en développant des chaînes de valeur régionales, en améliorant l'accès équitable et juste aux marchés grâce au commerce intra-africain et à la mobilisation des recettes grâce à une collecte efficace et inclusive des impôts et à la lutte contre les FFI. En outre, le continent cherchera également des moyens efficaces et innovants pour financer une croissance économique durable. Toutefois, le principal défi de l'Afrique ne réside pas dans la disponibilité de ces ressources, mais dans les flux financiers illicites massifs qui réduisent la capacité du continent à utiliser ses ressources massives pour financer le développement.

Si les flux financiers illicites constituent un phénomène mondial, la situation en Afrique est particulièrement désastreuse, les populations les plus pauvres, surtout les femmes, supportant le fardeau le plus lourd. Le continent connaît un niveau élevé de sorties financières illicites, ce qui exacerbe les défis économiques et entrave les possibilités de développement et de réduction de la pauvreté.

Le principal défi de l'Afrique réside dans les flux financiers illicites massifs qui réduisent la capacité du continent à utiliser ses nombreuses ressources pour financer le développement.

Justification

Afin de résoudre les problèmes susmentionnés, les pays africains doivent prendre l'initiative sur les questions relatives à la mobilisation des ressources intérieures et aux flux financiers illicites, tant au niveau national qu'international.

Au niveau international, le système fiscal mondial actuel est défavorable aux pays en voie de développement et doit donc être réformé. Lors de la réunion du Comité technique extraordinaire sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration de 2020, le briefing de l'UA aux ministres africains des finances stipule que :



[...] les pays développés ne prennent pas en compte les préoccupations des pays en développement et n'ont pas l'intention de rééquilibrer de manière significative les droits fiscaux. L'Afrique doit se mobiliser sur le plan politique pour faire changer l'approche des pays développés et s'attaquer à ces questions fiscales essentielles.

La réforme de l'architecture financière internationale est donc une priorité absolue dans la lutte contre les flux financiers illicites. Compte tenu de leur faible participation aux débats sur la fiscalité menés par l'OCDE ainsi que du peu de pertinence de ces décisions, les États africains réclament depuis longtemps un système fiscal mondial plus participatif et plus équitable. En octobre 2022, le G77 et la Chine, un groupe de 134 pays en voie de développement, ont adopté une résolution aux Nations unies pour demander la mise en place d'un organisme fiscal intergouvernemental. Le Groupe africain a également adopté une résolution pour demander l'ouverture des négociations sur une convention des Nations unies relative à la coopération fiscale internationale. Les deux propositions n'ont pas trouvé un écho favorable auprès des pays développés qui ont longtemps dominé les processus de négociation des règles fiscales internationales dans le cadre de l'OCDE.

Le 30 décembre 2022, après la présentation d'une deuxième résolution par le groupe africain, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 77/244, qui porte sur la promotion d'une coopération inclusive et efficace en matière fiscale. Dans la foulée de l'adoption de la résolution, les États membres de l'ONU ont demandé au Secrétaire général de l'ONU de dresser un rapport en consultant les parties concernées, et le 8 août 2023, le Secrétaire général a dévoilé une version préliminaire avancée du rapport, ce qui laisse entrevoir une trajectoire prometteuse pour son examen par les États membres de l'ONU avant la fin de l'année.





Alors que le continent est également aux prises avec les effets mondiaux liés aux changements climatiques, le besoin de financement sera également crucial pour permettre à l'Afrique de faire une transition énergétique juste qui soit inclusive et qui soutienne également les aspirations du continent en matière d'énergie et de développement. Il existe donc un lien étroit entre la justice fiscale et la justice climatique. Cette dernière s'appuie sur la mobilisation des ressources intérieures pour atténuer les effets des changements climatiques, s'adapter à ces changements et réparer les préjudices subis. C'est pourquoi il est important que l'Afrique réorganise et repense ses méthodes de financement nationales et internationales en vue d'une transition énergétique juste et bénéfique pour elle.



Details de l'événement

Objectifs

La PAC de cette année a pour objectif général la recherche des moyens qui permettront aux pays africains de jouer un rôle de premier plan dans les discussions internationales qui ont déjà des répercussions directes sur les questions relatives à la mobilisation des ressources intérieures et aux Flux financiers illicites.

La 11^e conférence panafricaine (PAC) aura donc pour but de :

- Contribuer à l'élaboration d'une position africaine commune sur les principales discussions internationales qui influent sur les efforts déployés par les pays africains pour mobiliser des ressources intérieures.
- Trouver des mesures et des solutions qui permettront aux acteurs comme les gouvernements africains, les parlementaires, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs politiques de mobiliser des ressources intérieures dans le contexte actuel.
- Créer des opportunités pour renforcer les partenariats et les collaborations entre les différents acteurs.

Public cible

La PAC s'adresse aux fonctionnaires qui travaillent sur les questions fiscales :

- organisations panafricaines
- administrations fiscales
- ministères des finances
- organisations de la société civile
- parlementaires
- universitaires/chercheurs

Structure et sessions

La 11^e PAC se déroulera sur trois jours et offrira de nombreuses possibilités d'échanges, de débats et de réseautage. Au cours de cet événement, les débats se feront en anglais et en français et seront structurés autour des sessions et des activités suivantes :

- cérémonie d'ouverture
- discours d'ouverture
- tables rondes et séances plénières
- réunions de consultation, groupes de discussion et tables rondes
- expositions
- dîner de gala
- cérémonie de clôture

Pour plus d'informations et détails, contactez

.....
TJNA

M. Felix Otiato

Tel: +974 5075 2179

Email: fotiato@taxjusticeafrica.net

.....
ATAF

M. Ephraim Murenzi

Tel: +27 79 457 3097

Email: emurenzi@ataftax.org

Inscrivez-vous pour la Conference à Accra

[CLIQUEZ ICI](#)

